

Association des élus pour la défense du Cévenol et de la ligne Paris – Nîmes

Proposition d'adhésion

L'association des élus pour la défense du Cévenol et de la ligne Paris – Clermont-Ferrand – Nîmes a pour but le maintien et le bon fonctionnement de cette liaison ferroviaire.

Les fortes mobilisations enregistrées lors des rassemblements organisés les 28 octobre et 29 novembre derniers respectivement à La Bastide-Saint-Laurent-les-Bains et à Langeac ont montré l'attachement des élus et des usagers notamment, à cette ligne de chemin de fer, importante pour notre territoire et ses habitants.

Aussi, désireux de souligner l'intérêt porté par de nombreuses personnes à la ligne des Cévennes, de permettre à chacun de pouvoir lui apporter un soutien tangible et de renforcer la dimension collective de son action, les membres du conseil d'administration de l'association des élus pour la défense du Cévenol et de la ligne Paris-Nîmes ont décidé de lancer une campagne d'adhésion ouverte aux collectivités des territoires concernés ainsi qu'aux particuliers.

Les montants des cotisations, qui permettront à l'association de remplir le plus efficacement possible ses missions, sont fixés à **5 €** pour les personnes physiques et morales.

Association des élus pour la défense du Cévenol et de la ligne Paris – Nîmes

BULLETIN D'ADHÉSION (PARTICULIERS)

Nom :

Prénom :

Adresse postale :

Adresse électronique :

Coordonnées téléphoniques :

- Adhère à l'association des élus pour la défense du Cévenol et de la ligne Paris – Nîmes
- Verse une cotisation d'un montant de 5 €

Bulletin et règlement par chèque (à l'ordre de l'association des élus pour la défense du Cévenol et de la ligne Paris-Nîmes) à adresser à Jean-Jacques FAUCHER (Président de l'association, Maire - Place Lafayette - 43100 BRIOUDE)